Le Courrier des Opelousas.

VOL. 7. OPELOUSAS, PAROISSE ST.-LANDRY, [Louisiane,] 28 MAI, 1859. No. 25.

OPELOUSAS:

SAMEDI MATIN, 28 MAI, 1859.

ACCIDENTS.—Depuis quelques mois notre position de journaliste nous a malheureusement fait trop souvent un devoir d'enrégistrer des accidents plus ou moins sérieux. Aujourd'hui encore nous en avons deux à rapporter, l'un desquels a coûté la vie à un enfant plein de santé.

Il paraît que l'un des premiers jours de la semaine dernière, le fils aîné de M. Gibbs de notre village, âgé de 6 à 7 ans, ayant grimpé sur un arbre, en tomba, et dans sa chute se rompit probablement quelque vaisseau, et autrement reçut des contusions dont les effets à l'intérieur du corps ne purent être maîtrisés. Le petit malheureux a vécu jusqu'à Samedi matin, jour où il est mort dans des souffrances intenses.

Un autre accident survenait quelques heures après le trépas de l'enfant dont nous venons de relater la fin prématurée, encore dans notre village; mais celui-ci, nous osons l'espérer, ne laissera pas de traces aussi funestes. Arthur Launey, l'un de nos apprentis, âgé de 15 ans, avait pris son fusil pour aller guerroyer les étourneaux, quand, ayant voulu traverser une barrière, il appuya son fusil contre la barrière, grimpa dessus, puis, reprenant son fusil, il l'attira à lui, et en ce moment le coup partit, lui déchirant la paume de la main, et lui perçant le bras et le côté de quelques grains de plomb.

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer que le jeune Launey est aussi bien que sa position peut le permettre, et qu'il est plus que probable qu'il recouvrera l'usage de ses doigts.

MEUBLES, MEUBLES.—Nous voyons que notre voisin, M. Vatter, a été, de nouveau, chercher un assortiment de meubles, ce qui prouve au-delà de tout doute, que notre communauté a su encourager une entreprise qui, de prime-abord paraissait douteuse. Le public, d'un autre côté, a vu de suite qu'il pouvait acheter des meubles chez M. Vatter avec plus d'avantage qu'à la Nouvelle-Orléans; de là s'en suit naturellement la vogue accordée à ce magasin de meubles.

Nous recommanderons une inspection des meubles de tous genres que vient d'apporter M. Vatter.

OUVERTURE DES SOURCES.—Nous annonçons aujourd'hui l'ouverture prochaine des trois principales Sources de notre Paroisse.

Sans vouloir en placer une au-dessus d'une autre, nous devons néanmoins faire observer que la Source de Beaver Creek, en changeant de propriétaire, a été réparée et améliorée, et que M. Provent s'est donné beaucoup de peine pour en faire une retraite agréable au public.

LE COMITÉ DE VIGILANCE DE ST. MARTIN.—Nous extrayons d'une correspondance publiée dans le *Courrier* de St. Martinville du 21, les informations suivantes, sur les opérations d'une *institution* qui, nous sommes heureux de le constater, a eu déjà des résultats très avantageux à Lafayette et à St. Martin :

"Nous rappellerons à nos lecteurs que le comité de Vigilance continue toujours à exercer la plus active surveillance, et depuis mercredi dernier *un autre bandit* est tombé entre ses mains, sans compter les *sept* qu'il a déjà expulsés de l'Etat. Si, comme nous n'en doutons pas, messieurs les membres du comité continuent à déployer la même activité, il est impossible que dans un espace de temps, même très court, notre village ne se trouve débarrassé *des bandits* dont il était infesté, et qui poussaient même l'impudence et l'audace jusqu'à exercer le vol *à main armée.*

"M. Z. P. parle aussi d'une expédition que le comité de Vigilance a faite dans une des parties de notre paroisse, peu éloignée de St. Martinville, expédition qui a causé un tel effroi à un certain individu, qu'on a été obligé de le frictionner *d'eau de Cologne* pour lui faire reprendre connaissance. Nous demanderions à M. Z. P. de vouloir bien nous faire connaître quel est cet *honnête garçon*, d'après cette maxime que tout fripon dévoilé pour tel, présente à la société cent fois moins de dangers que s'il ne l'était pas.

"Quant à MM. *les voleurs de chevaux* à qui M. Z. P. adresse un avis charitable, nous les prierons de nouveau de ne pas perdre patience ; car aussitôt que nous aurons servi, *selon leurs mérites*, ceux de leurs *confrères* que nous tenons maintenant sous les verroux, nous remplirons la promesse que nous leur avons faite, *de leur consacrer tous nos soins*, et nous pouvons leur assurer qu'ils ne perdront rien pour avoir attendu pendant quelque temps, la récompense due à leurs bonnes œuvres. La même observation s'applique à ceux qui *tuent la nuit les bêtes à cornes et les cochons dans les parcs*, ces dignes citoyens ne doivent nullement craindre de perdre la récompense que nous leur conservons *in petto.*

"Lorsque nous aurons obtenu tous les renseignements nécessaires à l'égard de ceux qui donnent *des soupers la nuit*, nous nous occuperons pareillement d'eux, et ils peuvent être convaincus que pleine et entière justice leur sera rendue, avec toute l'impartialité qu'on peut attendre d'hommes qui en assumant la protection de la société, sont pleinement convaincus qu'eux-mêmes doivent toujours respecter les lois de l'équité et de la justice.

"Nous avons appris avec peine que plusieurs personnes de couleur, gens respectables, cherchent à se défaire de leurs propriétés, même en faisant des sacrifices. Nous devons les assurer qu'ils n'ont rien à craindre, et que loin de les persécuter, le comité est disposé à les protéger, si cela devenait nécessaire.

"Nous prions M. Z. P. de vouloir bien accepter nos sincères remerciements pour les mots d'encouragement qu'il nous a adressés, et pour l'expression de l'approbation qu'il accorde à nos actes, et nous sommes persuadé que sa manière de voir est celle de toute la partie honorable de notre population. Du reste, la même approbation nous a été adressée dans le Démocrate du 14 de ce mois.

"Quant à ceux de nos amis qui, s'étant présentés pour faire partie du comité, ont été éliminés, nous les prions d'être convaincus que cette élimination n'a eu lieu qu'en raison d'une des deux considérations suivantes : *Ou leur âge ne présentait pas les garanties qu'exigent des actes d'une aussi haute responsabilité morale, ou bien d'après les fonctions qu'ils remplissent, ils n'auraient pu faire partie du comité, sans violer le serment qu'ils ont prêté comme officiers publics.* Quant à leur moralité et à leur probité, nous savons que nul ne peut les mettre en question, et qu'ils sont dignes d'occuper quelque emploi que ce soit, autorisé par la Constitution et les lois de l'Etat.

"Nous terminerons en présentant quelques observations à l'égard des hommes qui vivent publiquement dans un état de concubinage avec *des négresses esclaves*. En foulant ainsi aux pieds tout principe de moralité, ces individus font voir qu'ils ne sont pas animés des sentiments les plus distingués, et forcent l'opinion publique à leur appliquer le proverbe : *Dis-moi qui tu fréquentes, je te dirai qui tu es.* Nous pensons qu'il serait du devoir des pères de famille, qui ne veulent donner à leurs enfants que de bons principes et de bons exemples, d'employer tous les moyens qui sont en leur pouvoir pour réprimer de pareils désordres, et nous pensons qu'ils y parviendraient facilement, s'ils voulaient réellement prendre la chose à cœur. Nous dirons de plus que, dans notre opinion, ces hommes doivent être considérés comme de véritables abolitionistes, et comme ils n'ont aucun respect d'eux-mêmes, ils nous autorisent à les juger avec la plus grande sévérité. Ainsi nous déclarons que la plus grande partie des vols qui se commettent dans l'intérieur des familles, n'ont lieu qu'à l'instigation de ces sortes de gens, qui sont à la fois conseillers et recelleurs. A. J.

"Membre du comité de Vigilance."

LES BONNES ŒUVRES DES DAMES DE PLAQUEMINE.—Dans une note adressée aux paroissiens de cette ville par l'abbé FOLLOT, récemment de notre Paroisse, et actuellement prêtre de Plaquemine, et publiée dans la *Gazette & Sentinel* du 14 courant, nous lisons :

"La communauté généreuse de Plaquemine éprouvera autant de plaisir à apprendre que j'en éprouve à l'informer, que la Foire tenue la semaine passée par nos dames bénévoles et sensibles a réalisé la somme de $1,479 35.

"Quoique ce résultat n'ait pas atteint les anticipations des dames candides, qui n'ont épargné aucunes peines pour son succès, et si on envisage les demandes innombrables et continuelles qui sont faites à la bourse de nos très généreux citoyens, la recette a été aussi belle qu'on pouvait l'espérer, dans un moment, aussi, où notre population était en butte à la crainte d'une inondation.

"C'est donc avec le plus profond sentiment de mon cœur que j'offre ma gratitude la plus sincère à tous ceux qui ont aidé à cette œuvre. Mais ce n'est qu'en présence de Celui qui lit les secrets des cœurs que je peux donner effusion aux sentiments qui m'animent envers les dames généreuses qui viennent de sacrifier leur repos domestique, et qui n'ont épargné ni peines, ni dépenses, ni tracas, pour aider à la décoration de la Maison de Dieu."

Viennent ensuite les noms des dames qui y tenaient tables, ainsi que leurs recettes respectives, parmi lesquelles on remarque celle de Mme Labauve qui, à elle seule, a rapporté cinq cent seize piastres.

COMMERCE DE NEW-YORK.

Le commerce de New-York, gouvernant celui du reste de l'Union, il n'est pas sans intérêt de consulter de temps en temps les comptes-rendu que publient quelques feuilles spéciales. Nous allons, avec leur aide, dresser le bilan d'avril.

Les importations de ce mois dépassent celles de la période correspondante de 1857 et s'élèvent au double de celles du mois d'avril passé. Voici, en effet, l'estimation des marchandises et espèces importées à New-York en avril depuis trois ans : 1857, $21,218,318; 1858, $11,169,025 ; 1859, $22,425,619. Ce résultat démontre assez clairement que le revenu public, tombé si bas l'année dernière, ne tardera pas à remonter au chiffre ordinaire, sans que le Congrès soit obligé de toucher au tarif. Jamais, depuis que les Etats-Unis existent, les importations, pour le mois d'avril, n'ont été aussi fortes qu'elles l'ont été le mois dernier.

Le chiffre des importations (il s'agit toujours des importations dans le port de New-York) depuis le premier janvier n'a pas été aussi considérable que celui des quatre mois correspondants de 1857, mais il est une fois plus fort que celui de 1858. Ainsi, du 1er janvier au 30 avril 1857, il a été de $86,885,046, en 1858 de $40,213,489 et en 1859 de $81,542,407.—En ajoutant ces différents montants à ceux représentant la valeur des importations pendant le second semestre de 1856, 1857 et 1858, et s'élevant respectivement à $105,254,740, $109,688,702 et $91,082,433, on obtient, pour les dix mois terminés le 30 avril 1857, 1858 et 1859 un total de $192,139,786, $149,902,191 et $172,624,840. L'année fiscale se terminera le 30 juin, mais il est impossible que dans cet espace de quelques semaines les importations s'accroissent de manière à les porter au chiffre de 1856-57. Néanmoins nous ne serions pas étonnés que du 1er juillet 1859 au 30 juin 1860, elles dépassassent le montant le plus élevé constaté jusqu'à ce moment.

L'importation des tissus est ce qui alarme le plus nos manufactures, qui naturellement cherchent à se faire une large place sur le marché américain. Toutes les fois que les tableaux de la douane indiquent de forts arrivages de marchandises, les fabricants d'étoffes en concluent que le pays sera inondé de tissus étrangers. Cependant ceux-ci ne figurent pas pour une moitié dans le total des importations à New-York, du 1er janvier au 30 avril dernier. Il y a ce nous semble, dans ce fait de quoi rassurer les fabricants. Nous ferons en outre observer que sous le titre de marchandises sèches sont rangés les articles de bonneterie, les gants, franges et divers objets de fantaisie.

Les recettes de la douane ne se sont pas accrues dans la même proportion que les importations, à cause de la diminution de valeur des marchandises retirées des entrepôts et de l'augmentation des articles de provenance étrangère auxquels le fisc s'abstient de prélever un droit d'entrée. Dans les dix mois terminés le 30 avril 1857, la douane de New-York a perçu $39,686,544 74 ; $24,000,775 68 pendant les dix mois terminés le 30 avril 1858 ; et pendant la période correspondante de 1858-59, $28,570,850 53.

Passons maintenant aux exportations. Elles ont été beaucoup plus fortes en avril dernier qu'aux mois d'avril des deux années précédentes, comme le prouvent les chiffres suivants: avril 1857, $9,026,950; avril 1858, $8,746,211; avril 1859, $13,033,866. Les espèces exportées sont comprises dans ces chiffres, et en les élaguant, la valeur des marchandises exportées de New-York, pendant les mois d'avril 1857, 1858 et 1859, est de $5,672,145, $6 099,926 et $6,774,699. Du 1er janvier au 30 avril dernier, les exportations, en en excluant les espèces, se sont élevées à $20,500,341 contre $20,344,102 pour la période correspondante de 1858, et $25,510,992, pour celle de 1857.

Le résultat des quatre premiers mois de cette année n'est pas aussi satisfaisant que celui des quatre premiers mois de 1857, mais tout fait présumer que les exportations de mai représenteront une forte valeur.

En partant du commencement de l'année fiscale (1er juillet), nous trouvons que les exportations de New-York, pendant les dix mois terminés le 30 avril dernier, se sont élevées, indépendamment des espèces envoyées à l'étranger, à $ 48,495,175 contre $54,846,543 pour la période correspondante de 1858 et $69,107,493 pour celle de 1857.

On voit que nous sommes en arrière des deux années précédentes, ce qui n'empêche pas qu'au mois de mai 1857, au moment où les exportations prenaient un tel essor à New-York, le fret était tombé à un chiffre si insignifiant qu'un armateur offrit de prendre *pour rien*, et seulement comme leste, un chargement de résine à destination de Liverpool. Le taux du fret couvre à peine les dépenses en ce moment, mais la situation n'est pas aussi triste pour les armateurs qu'elle l'était il y a deux ans.

Pour ce qui est des exportations de New-York, on doit se rappeler qu'elles ne représentent qu'un tiers des exportations des Etats-Unis, tandis que les marchandises étrangères importées à New-York constituent les deux tiers de celles reçues dans toute l'Union.—*Abeille.*

MARINE MARCHANDE DES ETATS-UNIS.

La politique de neutralité suivie par les Etats-Unis à l'égard des autres nations, et le soin scrupuleux qu'ils prennent à rester en dehors des complications qui si souvent compromettent la paix dans l'Ancien-Monde, leur ont permis de donner à leur marine marchande un développement vraiment extraordinaire. Venise fut jadis aussi prudente, et l'histoire a conservé le souvenir de sa splendeur et de sa prospérité inouie.

On se rappelle l'impulsion énergique que la guerre de Crimée imprima à la marine des neutres. Les armateurs américains, entre autres, ne pouvaient suffire à fournir les transports que leur commandaient les parties belligérentes. Il fallait aux Russes, aux Français, aux Anglais et aux Turcs un nombre immense de navires pour transporter en Crimée des troupes, des munitions, des chevaux, des vivres, des canons, ainsi qu'un énorme matériel de camp et de siège : les chantiers nationaux ne pouvant les fournir assez promptement, on s'adressa aux Etats-Unis qui expédièrent dans les ports d'embarquement des puissances occidentales et dans ceux de la Russie et de la Turquie, tous leurs bâtiments disponibles, et construisirent, en outre, pour n'être pas pris au dépourvu, une nombreuse flotte marchande.

Jamais notre commerce maritime ne fut aussi florissant, car nous avions le monopole de la navigation, et notre qualité de neutres nous ouvrait tous les ports. La regrettable crise de 1857 vint malheureusement interrompre cette prospérité, et les navires construits pour les besoins de la guerre d'Orient, ne trouvant plus de chargements, sont restés à l'ancre dans nos ports et ont causé la ruine de leurs propriétaires après avoir fait leur fortune.

Mais si nous avons eu des désastres particuliers à déplorer, nous n'en avons pas moins conservé la supériorité marquée que nous avions acquise sur la Grande-Bretagne, notre formidable rivale.

La guerre de Chine, dans laquelle les Etats-Unis sont restés neutres, rôle qui leur a valu, il est vrai, la censure et le sarcasme de la France et de l'Angleterre, nous a assuré de nouveaux avantages. Les Chinois reconnaissants de notre abstention nous ont accordé des privilèges commerciaux qu'ils nous eussent certainement refusés dans toute autre circonstance. Le jour est prochain où les bâtiments américains auront presque le monopole du commerce maritime du Céleste Empire. Ils font aux navires anglais une concurrence si redoutable qu'ils menacent de les supplanter entièrement. Quelques chiffres le prouveront.

Hong-Kong, situé à l'embouchure de la rivière de Canton, tend chaque jour davantage à absorber la partie la plus riche du commerce de la Chine méridionale. C'est pourquoi l'Angleterre en a fait une sorte de vaste entrepôt, dans l'espérance de s'assurer le monopole du commerce de la Chine. Elle y a fondé une ville—Victoria— et s'est crue dès lors en mesure de défier la rivalité des autres puissances maritimes. Eh bien! quel est le pavillon qui domine aujourd'hui à Hong-Kong? Celui des Etats-Unis. Aux dernières dates, les navires qui y prenaient des chargements représentaient un total de 25,630 tonneaux ainsi répartis : américains, 16,850 ; anglais, 3,480 ; hollandais, 1,400 ; français, 1,250 ; espagnols, 1,200 ; siamois, 950 ; oldenbourgeois, 500. En d'autres termes, soixante-cinq pour cent du transit entre Hong-Kong et les différentes parties du monde, y compris les ports anglais, se trouvent entre les mains des Américains.

Voici, maintenant la destination de ses chargements comptés par tonneaux : Australie, 826 tonneaux [anglais] et 3,650 [américains] ; San Francisco, 7,550 [américains] et 760 [anglais]; Angleterre, 760 [anglais]; New-York, 1,600 [américains] ; Siam, 450 [siamois], 1,500 [américains] ; Havane, 2,050 [américains], 800 [français], 1,200 [espagnols] ; Singapore, 1,200 [anglais], 700 [hollandais] ; Bombay, 600 [anglais] ; Ile Maurice, 500 [siamois] ; Shangai, 700 [hollandais], 500 [oldenbourgeois] ; Cochinchine, 450 [français], 500 [anglais].

Ainsi les navires anglais employés au commerce maritime entre Hong-Kong et l'Australie s'élèvent à moins de douze pour cent du nombre total des bâtiments qui font le même service. Les quatre-vingt-huit pour cent restant portent en grande partie le pavillon américain. On a dû voir en outre, par le tableau précédent, que les navires anglais ne portent pas un seul tonneau des chargements destinés aux ports autres que ceux de la Grande-Bretagne ou de ses colonies.

Les faits que nous venons d'exposer n'ont pas besoin de commentaires. Ils font suffisamment ressortir le rôle important que les Etats-Unis seront appelés un jour à remplir comme nation commerciale. Si, ce qui maintenant paraît très probable, la guerre éclate en Europe, notre marine marchande prendra une extension nouvelle, et nous nous trouverons à peu près maîtres de l'Océan. L'Angleterre, absorbée par les événements qui s'accompliront à ses portes, sera trop inquiète pour donner à son commerce l'attention qu'elle y consacre à cette heure, et tous ses efforts tendront à prévenir des combinaisons qui pourraient la faire déchoir de son rang en Europe. Peut-être même sera-t-elle entraînée à prendre parti pour l'une des puissances belligérentes, et dès lors nous n'aurons plus à redouter sa concurrence.

(*Abeille.*)

LA GUERRE.

Le doute n'est plus permis. On a vu quelquefois la diplomatie triompher au moment même où deux armées allaient en venir aux mains, mais le différend qui a provoqué la rupture entre la France et l'Autriche est de ceux que le canon seul, avec sa brutale logique, a le pouvoir de résoudre. Il était impossible que les cabinets de Vienne et de Paris s'entendissent puisque leurs vues étaient diamétralement opposées. Un instant nous avons cru que l'Autriche reculerait, à cause des dangers qu'elle s'attirerait en luttant seule contre la France et l'Italie, mais elle a adressé à l'Allemagne un appel suprême et elle a eu l'espérance de voir la Prusse, peut-être l'Angleterre, se joindre à elle.

Il paraît aujourd'hui certain que toutes les puissances, à l'exception de quelques Etats secondaires de l'Allemagne, resteront neutres. Elles arment pour n'être point prises au dépourvu et comme mesure de prudence, mais elles sont toutes d'accord sur un point, c'est que leur intervention ne sera pas nécessaire tant que la guerre n'aura d'autre but, du côté de l'Autriche, que le maintien de sa domination en Italie, et du côté de la France, que l'affranchissement de la péninsule.

Sur les champs de bataille italiens l'Autriche et la France seront donc seules en présence, et l'empereur Napoléon est trop habile pour se jeter dans les périlleuses aventures d'une guerre de conquête qui soulèverait la plus grande partie de l'Europe contre lui. L'expulsion des Autrichiens de l'Italie, tel est le but qu'il se propose, et ce but est certes assez vaste et assez glorieux pour satisfaire son ambition.

On a dit que l'Angleterre serait fatalement entraînée à prendre parti pour l'Autriche. Pourquoi? Elle n'a pas d'intérêt à maintenir sous le joug l'Italie dont elle désire au contraire l'affranchissement. Elle craint seulement que la France, après avoir délivré la péninsule, n'entreprenne une guerre de conquêtes et ne trouble l'équilibre européen. Or, l'empereur Napoléon a formellement déclaré que telle n'était pas son intention. La Grande Bretagne n'aurait donc pas de motif pour intervenir à main armée, et si elle prenait vis-à-vis de la France une attitude hostile, la Russie s'empresserait de se rallier à cette dernière puissance. L'Angleterre ne l'ignore pas, et elle se gardera bien de sortir de sa neutralité pour un rôle actif avant que les circonstances ne l'y obligent impérieusement. Or, dans ce cas, nous l'avons déjà dit, elle aurait pour alliés la plupart des Etats du continent qui, comme elle, seraient intéressés à empêcher la France de s'agrandir à leurs dépens.

La France et l'Autriche ont tiré l'épée hors du fourreau et tout espoir de paix est évanoui. Au manifeste dans lequel le cabinet de Vienne, après avoir exposé ses griefs contre la Sardaigne, termine par une déclaration de guerre contre cet Etat, Napoléon III a répondu par une note insérée au *Moniteur* qui est une véritable déclaration de guerre contre l'ennemi du Piémont. Il y est dit que les Autrichiens, en franchissant le Tésin et en attaquant les Sardes, ont virtuellement déclaré la guerre à la France, à qui il ne reste d'autre alternative que de marcher au secours de ses alliés. L'ambassadeur français a quitté Vienne, et celui de l'Autriche a quitté Paris. La Sardaigne sera bientôt couverte de troupes françaises et autrichiennes, et nous devons nous attendre à recevoir prochainement la nouvelle d'une grande bataille. Napoléon III, qui a toujours regretté de n'avoir pu commander en personne à Sébastopol, est parti de Paris dans les premiers jours de ce mois, pour aller se mettre à la tête de l'armée française d'Italie. Le nom qu'il porte et le souvenir impérissable des exploits accomplis dans la péninsule par Napoléon 1er, vont électriser les soldats français, qui voudront prouver au monde qu'ils n'ont pas dégénéré et qu'ils sont toujours les braves de Lodi et de Marengo.

Si Napoléon ne viole pas le programme qu'il s'est tracé, et qu'il se borne à combattre pour l'affranchissement de l'Italie, il est certain que les grandes puissances resteront neutres. Or, que résultera-t-il d'une lutte circonscrite à l'Autriche et quelques petits Etats allemands d'un côté, et, de l'autre, à la France avec toute l'Italie insurgée contre ses oppresseurs ? Evidemment la délivrance de la péninsule et la défaite de l'Autriche. Celle-ci a d'excellents soldats et de grandes armées, mais elle ne possède pas les ressources de la France. L'issue de la guerre ne saurait être douteuse. L'autriche perdra ses provinces italiennes, et la page la plus importante des traités de 1815 sera déchirée.

(*Abeille.*)

SIEGE DE LA GUERRE.

Les derniers avis transmis par le *Canada*, et allant jusqu'au 7 de ce mois, annoncent qu'une partie des troupes autrichiennes a passé le Pô, près de Cambia, et s'est avancée sur Turin jusqu'à Sala, après un combat sanglant sur les bords du fleuve. Ce mouvement avait un triple but : détourner l'attention sarde de leur projet de se porter directement sur Turin ; prendre une position sur les derrières du camp sarde à Alexandrie ; mais principalement de couper toute communication avec Gênes, en s'emparant du chemin de fer par lequel arrivent en grand nombre les troupes françaises.

Le général Giulay confirme le rapport sarde qui portait que les troupes autrichiennes avaient tenté de passer le Pô près de Trassonate et avaient été repoussées.

C'est le 3 que cette tentative a été faite, et selon le compte-rendu sarde, la canonnade avait continué pendant quinze heures sans interruption et sans parvenir à faire quitter aux troupes sardes la position qu'elles occupaient sur la rive droite du fleuve. Dans l'après-midi du 4 mai, vers 4 heures, l'artillerie autrichienne rouvrit le feu et le maintint jusqu'à la nuit, sans avoir fait d'autre mal que de blesser quelques soldats.

Suivant un rapport, les Autrichiens ont éprouvé une perte considérable, mais on n'en donne pas le chiffre estimatif. L'attaque autrichienne du 3 a été faite dans la direction du Valenza, mais sans succès.

Aux dernières nouvelles, les troupes sardes avaient empêchés les Autrichiens de passer sur ce point.

Les nouvelles reçues de Turin portent que les Autrichiens avaient augmenté leurs forces à Vercelli et des ouvrages pour défendre leur position.

Le bulletin officiel annonce en outre que les Autrichiens avaient occupé Trino et Tabielto, ayant poussé leur avant-garde sur Trougaretz dans la journée du 3 mai ; ils ont aussi fait sauter sept arches du pont établi sur la Sesia.

Une dépêche télégraphique de Hambourg porte que le gouvernement anglais, en réponse à un appel fait à sa protection, avait notifié officiellement les gouvernements composant la confédération germanique, que S. M. Britannique ne pouvait entreprendre de protéger la marine marchande de la Confédération en cas d'une guerre entre la France et l'Allemagne.

La reine d'Angleterre a adressé à l'empereur des Français une lettre autographe. Elle y exprime sa confiance dans l'intégrité de ses desseins et s'en remet à son honneur du soin de ne pas avancer plus loin qu'il ne lui avait formellement promis il y a quelques mois.—La presse anglaise s'est emparée de ce fait, qu'elle commente et dont elle tire la conséquence que la reine et l'empereur ont discuté la question d'Italie et se sont entendus sur ce sujet, sans doute à leur entrevue à Cherbourg.

Une dépêche de Lyon porte que les troupes françaises qui ont dû traverser les Alpes ont été arrêtées par la grande quantité de neige qui obstruait les passes, et que le petit nombre de ceux qui ont pu passer ont éprouvé de cruelles souffrances causées par le froid.

Le prince Napoléon doit prendre le commandement d'un corps de 2,000 hommes placés sur les bords de l'Adriatique.

La France se dispose à mettre sur le pied de guerre sept à huit cent mille hommes.

L'armée d'observation française doit être augmentée et portée au chiffre de 300,000 hommes, sous le commandement du maréchal Pélissier.

Le *Moniteur* de Paris dit qu'attendu que beaucoup de navires autrichiens entrent dans les ports de France ignorant le fait que la guerre est déclarée entre la France et l'Autriche, et que plusieurs de ces navires ont mis en mer depuis six semaines, l'empereur a décidé de les laisser libres, et que les sujets autrichiens peuvent rester en France tant que, dans leur conduite, ils ne donneront pas lieu à se plaindre d'eux.

L'ambassadeur autrichien, en quittant Paris, a mis les sujets autrichiens sous la protection de l'ambassadeur hollandais.

Des négociations sont entamées entre l'empereur Napoléon et le gouvernement prussien. La France cherche à obtenir la neutralité de la Prusse ; elle s'engage à ne pas garder d'armée d'observation sur les bords du Rhin et à circonscrire en Italie le théâtre de la guerre, si, de son côté, la Prusse demeure neutre dans la lutte actuellement engagée.

Les sujets français et italiens en Autriche se sont placés sous la protection du ministre espagnol.

Un corps d'armée autrichien doit être placé en observation près de Cracovie, pour surveiller les mouvements des Russes, qui s'amassent sur les frontières d'Autriche.

Les habitants de Milan ont reçu l'ordre, de la part des autorités autrichiennes, de délivrer toutes les armes en leur possession, afin de les empêcher de les tourner contre les Autrichiens et de se joindre aux Français.

Le général Wimper a reçu des instructions pour la défense de Trieste et des côtes illyriennes.

Le consul russe à Venise a pris sous sa protection les sujets sardes qui se trouvent en cette ville et les environs.

Le roi de Sardaigne a lancé un décret pour forcer à accepter les billets de la Banque Nationale.

La banque de Turin a émis de nouveaux billets au montant de six millions de francs, et s'est engagée à prêter au gouvernement trente millions de francs à 2 pour cent.

A Vienne on ne peut trouver à escompter les meilleurs papiers à moins de 10 à 12 pour cent.

Un bulletin officiel du général Giulay, dit que le mercredi, 4 mai, une démonstration a été faite près de Candie et de Trassinetto, contre les Sardes, qu'un engagement s'en est suivi et que 20 Autrichiens ont été blessés, mais que les Sardes ont éprouvé de grandes pertes.

"Près de Carale, dit-il, nous avons jeté un pont sur le Pô, et nos troupes l'ont traversé et se sont fortifiées à la tête de ce pont."

Un train de chemin de fer, rempli de troupes, étant venu se heurter contre un autre train chargé de munitions, près de Vérona, les munitions ont éclaté et ont tué 23 personnes et blessé 124 autres.

Le Dr. Landner, tuteur du prince de Galles, est mort, et le prince s'est embarqué sur un navire de guerre anglais à Civita Vecchia, pour se rendre à Gibraltar.

Le maréchal Pélissier a pris congé de la reine et doit quitter Londres pour joindre l'armée d'observation sur le Rhin. On assure que le comte de Persigny doit le remplacer comme ambassadeur à Londres.

Lord Cowley a de fréquentes entrevues avec lord Malsbury.

On dit dans les cercles militaires, que le ministère anglais doit appeler sous les armes toutes les milices du royaume, et que cinquante bataillons doivent être ajoutés aux troupes de ligne.

La plus grande activité règne dans les arsenaux d'Angleterre ; des navires additionnels de guerre doivent entrer en disponibilité, et l'on recrute activement pour la marine.

Une contre révolution a éclaté à Parme ; les troupes se sont déclarées en faveur du gouvernement ducal, et la duchesse régnante est rentrée sur son territoire.

La position assumée par plusieurs Etats germaniques fait craindre qu'une guerre avec la France ne soit inévitable.

Dans ce cas, l'Angleterre a signifié qu'elle ne pourrait défendre les ports de la Baltique et les autres centres commerciaux.

On dit que 25.000 hommes de troupes françaises vont être immédiatement envoyées dans l'Adriatique, dans le double but de harceler les Autrichiens et de tenter d'entrer dans le territoire lombardo-vénitien par la voie de Venise.

Les troupes seront soutenues par une flotte considérable et un grand nombre de bateaux plats, construits de façon à entrer dans les passes du Pô.

La flotte coupera toute communication avec Trieste et les ports de l'Italie occidentale, Ancône, etc., actuellement en possession des Autrichiens.

Les derniers avis reçus de Londres, relativement aux manœuvres de l'armée autrichienne, vont jusqu'au 4, et depuis cette époque on ne sait rien des mouvements du général Giulay.

Aux dernières dates, les troupes sous le commandement de cet officier semblaient se replier ou du moins opérer un nouveau mouvement stratégique dans une autre direction.

Il paraîtrait que l'effervescence produite à Rome par la nouvelle du commencement des hostilités en Sardaigne s'est quelque peu calmée, pour faire place à une tranquillité comparative.

Les troupes françaises stationnées à Rome n'en doivent pas être retirées pour le moment.

Six mille Autrichiens étaient arrivés à Ancône, pour renforcer la garnison de cette localité. Ils ont des approvisionnements pour six mois.

La mission de Montefiores, près du Pape, relativement à l'affaire Mortara, a complètement échoué.

Le correspondant du *London Times* à Vienne, dit que la Turquie d'Europe est sur le point de se soulever contre le gouvernement et que 12,000 Turcs ont reçu l'ordre de se rendre à Shoumla.

Omer Pacha se dirige en toute hâte sur Bagdad pour prendre le commandement de l'armée.

L'archevêque de Vienne a lancé et fait circuler dans toute l'Autriche, une lettre de nature à soulever l'esprit de la population catholique contre le Piémont et la France.

Cet ecclésiastique condamne, en termes sévères, la conduite du Piémont, et énumère ce qu'il appelle des crimes de la part de ce gouvernement.

Il attaque avec la même sévérité les projets ambitieux qu'il attribue à l'empereur Napoléon, et qui, selon lui, ont porté l'empereur des Français à soutenir le Piémont dans la guerre *sacrilège* qui vient d'éclater.

Malgré leurs premiers succès, on est généralement d'opinion en Europe que les Autrichiens ne pourront pas inquiéter sérieusement les Sardes jusqu'à l'arrivée des troupes françaises.

On regarde même comme douteux qu'ils se hasardent à marcher sur Turin. Encore moins pourront-ils s'opposer aux mouvements des alliés.

Les différentes possessions des Sardes sont tellement liées entre elles, et les communications en sont si faciles avec les grandes lignes de chemins de fer conduisant à la mer, Gènes, les passes du mont Cenis, Suze et le mont Genèvre qu'elles peuvent être facilement et avantageusement défendues.

D'un autre côté, les Autrichiens sont maîtres de tout le pays situé entre le lac Maggiore et le Pô, ainsi que de plusieurs villes sur la rive méridionale du fleuve. Tous ces points sont extrêmement bien fortifiés et sembleraient être la base permanente des opérations.—*Courrier.*

UN DRAME INTIME.— Une foule considérable stationnait dans la rue du faubourg St. Martin, à Paris, devant l'une des maisons voisines de la mairie du 5me arrondissement. Il se passait là un drame des plus étranges, et qui rappelle certaines scènes des romans de la célèbre Anna Radcliffe.

Le nommé X.., ouvrier colleur de papier, avait reçu congé de son propriétaire. Comme il ne voulait pas quitter l'appartement qu'il habitait, on requit un huissier, qui lui-même, après le refus d'ouvrir formulé par X.., s'adressa au commissaire de la police de la section, M. C.., afin d'expulser le locataire récalcitrant.

On dut enfoncer la porte pour pénétrer dans la chambre. Mais aussitôt un spectacle affreux s'offrit aux regards du magistrat et de ses agents. Le sieur X.. achevait de se couper la gorge au moyen d'un rasoir sur lequel il frappait avec un marteau. Le malheureux était inondé de sang. On se rendit maître de sa personne, et, après que des médecins appelés en toute hâte lui eurent donné les premiers soins, on le fit transporter à l'hôpital Saint-Louis.

Cependant M. C.., qui n'avait pu interroger le blessé auquel son épouvantable plaie et la perte de son sang avaient enlevé l'usage de la voix, faisait une perquisition dans l'appartement et compulsait des papiers, des lettres, pour tâcher d'y découvrir quelque indice sur les causes qui avaient pu pousser X.. à se suicider. X.. était marié, mais on n'avait pas vu sortir sa femme depuis longtemps. Quelques lettres apprirent au magistrat que cette femme était morte, que son corps devait être resté dans la chambre, où était répandue d'ailleurs une odeur assez forte, mais dont on n'avait pu s'expliquer, en entrant, la nature et l'origine.

On fouilla les armoires sans rien trouver. Quelques paquets étaient épars sur le plancher ; le long d'un mur était une couchette garnie de matelas et d'un lit de plume. Ce dernier fut soulevé : il recouvrait un paquet fort long, enveloppé dans du linge. On se mit en devoir de défaire les bandelettes, et aussitôt il s'en échappa une odeur si infecte qu'il fallut avoir recours au chlore pour purifier l'atmosphère de la chambre et continuer les constations. Ce paquet renfermait le corps de la femme, qui, à ce qu'on assure, était là depuis quatre ou cinq mois. Le cadavre a été transporté à la Morgue.

Maintenant, la mort de la femme doit-elle être attribuée à un accident ou à un crime ? C'est ce que l'on n'a pu encore savoir, et c'est là le mystère de ce drame affreux. X... était hier dans un état désespéré, et l'on assurait même qu'il était mort en arrivant à l'hôpital.

Quoi qu'il en soit, cet événement avait excité dans le faubourg Saint-Martin une vive émotion. Nous ferons connaître à nos lecteurs les nouveaux renseignements qui nous seront parvenus à ce sujet.

☞ Pour de la matière à lire, voir au premier côté de la partie française de cette feuille.

Mr. l'Editeur du Courrier des Opelousas.

Veuillez annoncer que le Dr. EDWARD M. MILLARD de St. Landry acceptera la nomination comme candidat pour Représentant au Congrès, laquelle nomination devra être décernée par la Convention Démocratique qui aura lieu à Alexandrie le 4 Juillet prochain.

HENRY L. GARLAND.
PLINY D. HARDY.
F. LUTZ.
JOHN F. MORROGH.
L. V. CHACHERE.
J. F. SMITH.
VINCENT BOAGNI.
JOHN POSEY.
LOUIS LASTLAPES.
JOHN A. TAYLOR.
WM. OFFUTT.

CANDIDATS.

☞ Nous sommes autorisé à annoncer M. E. GIRARD, de Lafayette, comme candidat pour Avocat de District du 15me District Judiciaire, à l'élection de Novembre prochain. [21 mai 1859.

☞ ALBERT DEJEAN est candidat Indépendant pour la place de Greffier de la Cour de District de la Paroisse St. Landry. L'élection aura lieu en Novembre prochain. [12 fév 1859.

☞ Nous sommes autorisé à annoncer M. L. V CHACHERE, titulaire actuel, comme candidat à la place de Shérif de la Paroisse St. Landry, à l'élection de novembre prochain. [2 avril 1859

☞ Nous sommes autorisé à annoncer que M. PIERRE MOUILLÉ est candidat pour la place d'Assesseur, à l'élection de Novembre prochain.
7 May 1859.

☞ Nous sommes autorisé à annoncer M. VILLENEUVE JOUBERT comme candidat à la place d'Assesseur pour la Paroisse St. Landry. L'élection aura lieu en novembre prochain.

☞ Nous sommes autorisé à annoncer M. LAFAYETTE CALDWELL comme candidat à la place de Commissaire des Terres Marécageuses du Second District. L'élection aura lieu en Novembre prochain. [23 av 1859

AVIS.

LE soussigné devant bientôt s'absenter de cet Etat, prie les personnes qui lui doivent, de venir payer incessamment, si elles veulent éviter des frais; et celles à qui il peut devoir voudront bien présenter leurs réclamations dans le même délai, pour être soldées.

En l'absence du soussigné, M. Maurice Pollingue, que l'on trouvera toujours au magasin de M. Petetin, au Grand Coteau, est chargé de le représenter.

J. B. POLLINGUE.

Grand Coteau, St. Landry, 28 Mai 1859.

Vente Publique.

Succession du Dr. Hugh L. Wilson.

EN vertu d'un ordre de la Cour de District, dans et pour la Paroisse St. Landry, il sera vendu par un encanteur compétent, le

Mardi, 28 Juin prochain, 1859,

à la Maison de Cour, aux Opelousas, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir :

1o. La Moitié Ouest du ¼ Nord-Est de la Section No. 2 T. 3 S. Rangée 4 Est, contenant 81 27-100 acres, selon le certificat No. 2119 du Begister.

2o. La Moitié indivise de la ½ N. de la Section No. 1 T. 5 S. R. 6 E., contenant 318 54-100 acres, selon le certificat No. 2400 du Register.

3o. La ½ Ouest du ¼ S. E. de la Section No. 2, T. 3 S. R. 4 E., contenant 81 27-100 acres, selon le reçu No. 2919 du Receveur.

On fera savoir les termes et conditions le jour de la vente.

W. OFFUTT,
Administrateur.

Opelousas, 28 Mai 1859.

Vente Publique.

Succession d'Antoine Arnaud.

LE public est par le présent informé qu'il sera vendu en vente publique, au plus offrant et dernier enchérisseur, par un encanteur dûment commissionné, au Magasin de M. Théodule Richard, à Arnaudville, dans la Paroisse St. Landry, le *Mardi* 28 *Juin prochain*, 1859, la propriété ci-dessous décrite, appartenant à la Succession d'Antoine Arnaud, décédé, à savoir :

Une Négresse nommée JUSTINE, âgée d'environ 72 ans.

CONDITIONS :—Comptant.

JACQUES ARNAUD,
Administrateur.

Opelousas, 28 Mai 1859.

Sources de Beaver-Creek,

Situées au centre d'une belle Pinière,

A 35 MILLES AU NORD-OUEST DES OPELOUSAS.

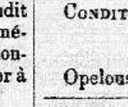

LE soussigné étant devenu propriétaire de ces Sources (anciennement tenues par feu Rachel Gradenigo) informe ses amis et le public de cette Paroisse et de celles avoisinantes, qu'il en fera l'ouverture le 12 de Juin prochain. Il espère que les améliorations importantes qu'il vient d'y faire, jointes aux soins qu'il apportera au détail de cette retraite d'Été, lui mériteront une partie de l'encouragement du public.

PRIX :

Par jour,	$ 1 50
Par mois,	30 00
Enfans et domestiques, moitié prix.	
Chevaux, par repas,	$ " 50
" par jour,	75
" par mois,	18 00

Pour arrangements particuliers, s'adresser au soussigné.

☞ Le paiement sera exigible à la fin de chaque semaine. — Positivement, pas de crédit.

HENRY PROVENT.

St. Landry, 28 Mai 1859.

Louis Vanhille,

Encanteur pour la Paroisse St. Landry.

NOUVEAUX ARRIVAGES— Drogues et Médecines fraîches, reçues à la Pharmacie des Opelousas, tenue par

P. Leonce Hebrard.

Un bel assortiment de drogues et médecines françaises, américaines et anglaises, comprenant toutes les variétés, entr'autres : Liqueur et Pilules de Laville, contre la goutte ; Eau de Melisse des Carmes, contre l'apoplexie.

Teinture d'Amica de Pelletier, pour contusions.
Beurre de Cacao, pour la peau.
Pilules de Le Roy, Perles d'Ether, Kousso contre les vers solitaires, Capsules de Raquin.
Pilules Ferrugineuses de Vallet.
Pilules de Dechaut, Dragées vermifuges de Santonine.
Charbon de Bellocque, Poudre et Pastilles.
Poudre de Roge.

AUSSI :

Un joli assortiment de Parfumerie ;
Poudre à la Maréchale ; Peignes, Brosses,
Canifs pour dames ; Ciseaux fins ; dito pour habitations ; Cigares de la Havane ; Tabac à chique ; Tabac à priser ;— Et. vendus comme médicaments, seulement : Vieux Cognac, Sherry, Madère, Porter de Londre, Bierre d'Ecosse, etc., etc.

P. L. HEARARD.

Opelousas, 28 Mai 1859.

SOURCES DE LA POINTE AUX LOUPS

LE soussigné informe le public qu'il vient d'améliorer de beaucoup cet Etablissement, et qu'il est maintenant préparé pour recevoir les visiteurs que la perspective du plaisir ou le besoin d'améliorer leur santé pourront y conduire.

Ces Sources sont situées sur le Bayou des Cannes, à 34 milles ouest sud ouest des Opelousas. Parmi les sources, il y en a de sulphureuses, de ferrugineuses et de minérales. Elles sont toutes très abondantes, et trois d'entr'elles forment un bain dont l'eau peut se changer entièrement dans l'espace d'une heure et un quart. En outre du bain principal, il s'en trouve un autre à environ 500 pas de l'Etablissement, qui est fourni par une source, la plus froide et la plus abondante.

En annonçant l'ouverture de son Etablissement, le soussigné ne prétend pas en faire une retraite où la fashion et le plaisir sont la chose principale ; son but est, avant tout, d'offrir l'usage de ses eaux aux valétudinaires, aux dyspeptiques et aux malades atteints de maladies cutanées. Il a néanmoins des maisons et des chambres commodément meublées, et sa table sera toujours, autant que faire se pourra, en rapport des besoins et des désirs des visiteurs. Une excellente savanne, où les chevaux seront en sûreté, sera mise au service de ceux qui voudront les y garder, et les frais additionnels seront très minimes.

Le soussigné sera modéré dans ses prix, et il est certain d'avance que ceux qui visiteront ses sources auront lieu de se féliciter du résultat de leur séjour.

ANTOINE CART.

28 Mai 1859.

Sources de Bell-Cheney.

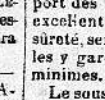

CETTE agréable retraite d'Eté, située dans la Paroisse St. Landry, au milieu d'une charmante Pinière, dont le terrain est poétiquement accidenté, à environ 36 milles des Opelousas, sera ouverte le 1er Juin prochain pour la réception du public.

Cet établissement vient d'être entièrement réparé et peint à neuf, et de notables améliorations y ont été ajoutées.—Une grande écurie, deux nouvelles maisons à bains, avec de grands réservoirs viennent d'être construits ; cette dernière amélioration apportera un grand confort aux baigneurs, qui pourront toujours obtenir de la pure eau de source pour les bains, ces réservoirs étant hors de l'atteinte de l'eau de la pluie ou de l'inondation, comme ci-devant.

Les qualités minérales de l'eau de ces sources, et les nombreuses cures qu'elles ont opérées, sont tellement connues qu'il ne sera pas même nécessaire d'en faire mention. Il est à espérer que les visiteurs trouveront à ces Sources tous les agréments réunis à l'utile : attendu que le propriétaire n'a épargné ni soins ni argent pour atteindre ce but. Il s'est assuré les services d'un excellent cuisinier, d'un bon maître d'hôtel, et de domestiques polis et attentifs. Il a aussi engagé pour la saison, deux musiciens, et en outre, en vue de l'abondance du chevreuil dans le voisinage, il aura au service des visiteurs, une meute de Taïauts. Il vient également de faire construire plusieurs petits bateaux pour la pêche dans le Lac, qui est situé à environ 4 milles des Sources, et où le poisson abonde. Il ouvrira aussi un Café avec un bon billard, et où il tiendra les meilleures boissons, de bons vins, &c.

Pension et logement, par mois,		$ 35 00
"	" par semaine,	10 00
"	" par jour,	1 50
Enfans et domestiques, moitié prix.		
Chevaux, par jour,		1 00
"	par semaine,	5 25

Les visiteurs pourront faire adresser leurs lettres à Bayou Chicot, attendu qu'une personne sûre sera préposée à l'effet de transporter, trois fois par semaine, les lettres et paquets des visiteurs.

PATIN & DELAHOUSSAYE.

Opelousas, 21 Mai 1859. Propriétaires.

TOUT RECEMMENT REÇU A LA

Pharmacie des Opelousas :

2 doz Yellow Dock et Salsepareille du Dr. Guysot ;
2 doz Salsepareille de John Bull ;
4 doz Salsepareille de Sands et de Townsend ;
12 doz Tricopherous de Barry ;
3 doz Teinture Dépurative du Dr. Meng ;
4 doz Ongent de Gray ;
2 doz Moutarde de Cincinnati, en bouteilles ;
6 doz Moutarde du Kentucky, en boites ferblanc,
et à vendre par P. LEONCE HEBRARD.

Opelousas, 21 Mai 1859.

Arretée comme épave.

PAR le soussigné, près de la Ville Plate, le 14 Mai courant, une Mule américaine, couleur baye-souris, n'ayant aucune marque apparente, la crinière et la queue rasées court, âgée d'environ 7 ans, grande taille. Elle saute et casse les barrières.

Le propriétaire est prié de venir prouver sa propriété, payer les frais et la retirer, autrement il en sera disposé selon la loi.

ETIENNE FOREST.

Ville Plate, St-Landry, 21 Mai 1859.

Ecole de Danses a la Mode.

Aux Opelousas et a Washington.

M. ST. MAUR STUART annonce respectueusement aux chefs de famille des localités susdites, qu'il ouvrira des classes dans le but de donner des instructions dans le maintien, la tenue et dans les danses à la dernière mode ; introduisant dans son cours les élèves aux mouvements gracieux et élégants du beau monde, exécutés dans l'*Empire*, les *Lanciers*, le *Caledonia Quadrille*, dont la pratique familiarise avec les manières élégantes que toute jeune personne qui apprécie ses avantages personnels devrait avoir.

La classe aux Opelousas commencera à 9 heures du matin, le Samedi 21 Mai ;—La classe à Washington commencera à 3 heures de l'après-midi, le Lundi 23 Mai.

☞ Afin de permettre au maître d'accorder à chaque élève un exercice équivalent et à lui-même une rémunération modérée, le nombre d'élèves, dans chaque ville, pour commencer, ne devra pas être au-dessous de vingt-quatre. Pour plus amples renseignements, s'adresser à la résidence du Maître.

Opelousas, 14 Mai 1859.